

# Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

[www.ancic.asso.fr](http://www.ancic.asso.fr)



## L'ECHO DE L'ANCIC

Bulletin trimestriel d'information

NUMERO SPECIAL

Novembre 2014

### N° spécial Annie Bureau Pourquoi un numéro spécial :

Parce qu'elle a été Présidente de notre association pendant dix ans.

Parce qu'elle a promu l'avortement médicamenteux et l'avortement sous anesthésie locale.

Parce qu'elle a combattu vigoureusement les antis IVG dans les différents procès.

Parce qu'elle a défendu l'application et la défense des lois sur l'avortement et la contraception.

Parce qu'elle s'est battue pour la liberté et les droits des femmes.

Parce qu'elle a reçu et accompagné en consultation des milliers de femmes dans le respect de leur choix de vie.

Parce que son combat s'inscrit dans celui que nous avons toujours à mener.

Parce qu'elle avait une énergie, un acharnement constant, un courage absolu à faire face à l'adversité.

Parce qu'elle était une féministe engagée.

### Sa devise : Laisser les femmes avorter en paix.

Annie était une femme belle et élégante, intelligente et libre.  
Une belle personne.

### Marie Laure BAZILE et Martine CHOSSON



Un grand merci à  
Emmanuelle et Julien  
pour leur participation  
à cet écho de l'ANCIC spécial  
Annie Bureau

**Toute l'équipe de l'Echo**

#### Comité de rédaction :

Emmanuelle Lhomme (Secrétaire  
de rédaction)

Florence Baruch

Marie-Laure Bazile

Martine Chosson

Véronique Le Ralle

Claire de Truchis

#### Présidence de l'ANCIC :

Laurence Danjou

Sophie Eyraud

Martine Hatchuel

**Mail : [contact@ancic.asso.fr](mailto:contact@ancic.asso.fr)**

**Annie BUREAU née ROGER**  
**Gynécologue et féministe engagée**

Est décédée le Mercredi 17 Septembre 2014.

Un dernier hommage lui a été rendu le jeudi 25 septembre à 10h30 au Crématorium du Père Lachaise.

Elle a été inhumée au cimetière de St Georges de Montclar le 26 septembre (Dordogne).

## Annie Bureau – Biographie sommaire

### Etudes à Grenoble

Médecin gynécologue, elle exerce en cabinet de groupe à Villeneuve Le Roi dans le Val de Marne ainsi qu'aux Bluets à la « Maison des Métallo » puis à l'Hôpital Broussais (consultations de gynécologie et IVG sous AL puis médicamenteuses).

Militante féministe, membre du GIS (Groupe Information Santé), elle est signataire du manifeste des 331 médecins revendiquant avoir pratiqué des avortements malgré l'interdiction de la loi française en 1973.

Elle sera ensuite l'une des fondatrices de l'ANCIC, et sa présidente pendant 10 ans.

Au bureau de l'AFC depuis sa création, membre du PF depuis toujours.

A la retraite de son activité libérale depuis 1998, elle est restée très présente à l'AFC, l'ANCIC et le PF.

Annie aimait les  
voyages



## Annie

C'est au nom de tes ami(e) s de l'ANCIC, ceux qui ont pu venir, mais aussi des plus nombreux qui n'ont pas pu se libérer, que je viens dire combien tu as été soutenante et inspirante pour nous tous. Des témoignages écrits seront remis à Manu et Julien qui disent l'admiration pour la grande dame et l'affection pour la sœur de tous les combats. Même malade, la justesse de tes interventions et surtout ton incroyable liberté de penser nous stupéfiaient. Dans le film « laissez les avorter tranquille » réalisé par Alima Arouali et François Bernard, sur les luttes féministes, ta courte intervention tellement simple, juste et avant-gardiste est jubilatoire. Ton travail au sein de nos commissions a été déterminant pour l'IVG médicamenteuse en général et plus particulièrement pour l'avortement à la maison et l'élaboration du CD rom fut décisive pour la diffusion de la méthode sous anesthésie locale. C'est à ton domicile autour d'un repas festif que la commission : « centre autonome des Bluets » s'est tenue pendant des années. C'est là, pour la première fois, que nous avons pensé, construit le projet de ce centre, localisé sur le site de l'ancienne maternité, qui était de sortir l'avortement de l'hôpital. Par petites touches timides, nous assistons aujourd'hui à des sorties d'actes génésiques des institutions, confirmant la justesse de ce projet précurseur.

C'est lors du congrès de Vannes il y a 4 ans que l'ANCIC a décidé de te rendre un hommage. Connaissant ta très faible affinité pour « l'effet de surprise » et par contre ton goût pour le contrôle et le travail d'élaboration, je t'ai alors proposé de me confier l'image de toi que tu voulais partager avec nous. Le texte qui suit, même si je l'ai écrit est largement sous influence d'Annie et, j'en suis sûre, correspond à ce qu'elle voulait donner d'elle.

C'est lors de deux belles après-midi d'été que tu m'as raconté ta famille, tes amours, tes engagements.

Annie est née dans un milieu bourgeois cultivé, plutôt traditionnel, bref rien du creuset rêvé pour permettre l'éclosion d'une militante féministe. Mais justement, même si son adolescence a été un moment d'opposition frontale à toutes les formes d'autorité, une partie de ses transmissions familiales se retrouvent dans les valeurs qui la fonde, parce qu'elles parlent d'humanité et donc d'universalité. Je pense à son attachement à la culture, à l'engagement, au courage, valeurs qui dépassent largement le milieu social qui les a promus.

Si le grand-père paternel d'Annie était instituteur, son grand-père maternel était un aristocrate de la vallée de la Loire, amoureux de la langue française.

Dans la famille d'Annie les hommes bénéficiaient d'une véritable éducation, tandis que les femmes restaient illettrées, comme c'était alors souvent le cas.

C'est à la génération de sa mère que s'opéra la rupture : sa mère étudia en Angleterre dans une pension tenue par des sœurs, et y acquit le savoir qui lui permit d'être l'institutrice, dès leur petite enfance, d'Annie et de sa sœur. Elle leur apprit donc l'anglais, l'amour de la littérature et à broder à la perfection ! Seul l'enseignement du piano était assuré par un professeur venu de l'extérieur. Bien que la petite enfance d'Annie se soit passée pendant la guerre à Paris, non sans difficultés d'approvisionnement, elle en garde le souvenir d'une époque heureuse entre des parents qui s'aimaient.

Alors adolescente, elle se révolte contre tous les abus d'autorité. Elle organise des chahuts au catéchisme, passe en conseil de discipline pour port de pantalons et usage de rouge à lèvres, et fait sentir à ses parents le fait qu'ils sont « du mauvais côté. » La guerre d'Algérie la sollicite et la voilà occupée à refaire le monde !

Cependant à Grenoble elle étudie le latin et le grec, passe son bac philo et fait beaucoup de ski. Sa mère, femme au foyer, lui conseille de devenir avocate. Annie décide donc, en fille docile, de faire médecine, profession qui lui semble plus dévouée à l'humanité, et qui restait à l'époque un métier d'homme. Annie a été très heureuse dans sa vie de gynécologue et, à l'exception du métier d'enseignante, pour lequel elle avait une véritable attirance, elle n'a jamais regretté son choix. Elle fait son PCB à Grenoble et entre en deuxième année à Paris où elle vit à l'hôtel les six premiers mois. À Paris, elle découvre le théâtre, le cinéma, les débats animés sur les grandes idées humanistes et politiques. Pour ce qui est de ses amours, Annie passe ainsi de la médecine, avec son mari psychiatre Dominique Bureau, aux feux de la rampe avec Pascal, opérateur de cinéma, avec lequel elle vit sept ans. Sa fille Manue et son fils Julien vont également préférer le milieu du spectacle pour le choix de leurs professions.

Comme beaucoup d'entre nous, c'est la réa qui a été le choc pour l'étudiante en médecine qu'elle était, et cette expérience est à l'évidence à l'origine de ses engagements. Joëlle Brunerie et René Frydman ayant trouvé son nom parmi les médecins signataires du Manifeste des Praticiens de l'Avortement, la contactent pour la former. Après avoir assisté au premier avortement par aspiration de Karman, Annie est immédiatement séduite par l'élégance du geste et sa simplicité. Quel chemin parcouru depuis la pose de la sonde, avec ses jours d'attente et d'angoisse, et le curetage sans anesthésie... Cette première aspiration sera pour Annie une révélation. Elle sut de suite que ce geste était révolutionnaire pour la vie des femmes.

Dès lors, trois fois par semaine, en sortant de son cabinet le soir, Annie pratique des avortements.

Rapidement le MLAC, dynamisé par l'ensemble des femmes mobilisées venues de la société civile, absorbe les associations et monte en puissance. C'est donc au MLAC du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qu'Annie pratique des aspirations avec des femmes non-médecins. Elle parle de l'éblouissement pour l'être humain qu'elle était, de pouvoir vivre ces moments de solidarité : joie de travailler avec des gens qui partagent les mêmes idées, et savoir qu'en cas de dénonciation, il y a derrière vous un monde de femmes rassemblées et déterminées à vous soutenir. Bien sûr, cette certitude n'empêchait pas d'avoir peur, mais d'une peur exaltante qui donne le sentiment de faire partie d'un monde de héros anonymes.

C'était la découverte de ce qu'est agir ensemble, de la puissance de fédération que peut donner la lutte.

Mais ce n'était pas la première fois qu'elle partageait ce qu'elle savait avec des femmes. Pour elle, médecin aux Bluets, la polyclinique des métallurgistes, la préparation à l'accouchement avait été le premier mouvement qui avait su initier le partage des savoirs avec les femmes, puis, plus tard, avec les couples. Annie pense que c'est « l'accouchement sans douleur » qui a préparé la défense de « l'avortement ». Si on pouvait considérer la femme qui accouche dans sa dimension humaine, alors cette même femme pouvait sans doute avorter.

En 1974 elle va à Rome, invitée avec Jeanne Weiss par le Parti Radical Italien. Les femmes viennent d'y obtenir le droit au divorce, et y commencent leur combat pour le droit à l'avortement.

L'ANCIC est créé en 1979, sa première présidente sera un médecin d'Annecy. Annie sera présidente de notre association pendant dix ans.

Sur le plan juridique, sauf pour notre premier procès, le procès Roubault, où nous serons du côté du prévenu, nous défendons la loi. Notre avocate et amie Odile Davernas, après avoir gagné l'ensemble des procédures, dira : « nous avons bétonné la loi Veil ! »

Annie parle de ses dix années de présidence comme d'un temps d'expériences riches et de satisfactions.

Elle est ensuite trésorière de l'association et obtient à ce titre tous les ans les subventions nécessaires à son fonctionnement.

Si le MLAC a introduit l'aspiration comme méthode d'avortement, c'est l'ANCIC qui a fait lâcher les cures, qui pousse au perfectionnement des techniques et promeut l'avortement médicamenteux.

Dès la découverte de la molécule nécessaire par le professeur Etienne Beaulieu, Annie pressent que ce mode d'IVG est de nouveau révolutionnaire pour les femmes, et leur ouvre un autre espace de liberté.

Au début les réticences sont grandes, en France comme à l'étranger. Au Québec, en Allemagne ou en Espagne, il faudra expliquer l'importance du produit pour les femmes et son innocuité afin qu'elles surmontent leurs préjugés pseudo-écologistes.

Annie au moment où je l'ai interrogée, avait quitté le monde du travail. Elle était libre de réfléchir davantage à la signification de l'avortement que lorsqu'elle était dans l'action.

**Elle me dit ses souhaits :**

- 1. Laisser les femmes avorter en paix.**
- 2. Cesser de nous rebattre les oreilles avec la contraception dès qu'il est question d'avortement**
- 3. Comprendre que le fœtus dépend du projet parental et non de ceux des Etats ou des Eglises.**
- 4. Contribuer, en tant que praticiens de l'avortement, à alléger le contrôle social exercé sur ce projet parental.**
- 5. Comprendre qu'aucune femme n'aime avorter, qu'avorter c'est choisir le fœtus qui doit vivre.**
- 6. Savoir que l'avortement est l'un des éléments moteurs de l'affirmation de la vie.**

Pour tout cela, pour l'énergie, le travail et l'intelligence assumées avec tant de hauteur, pour cette vivacité et cette vigilance qui nous ont permis à tous de voir mieux, plus vite, plus clair, de tout cœur : merci, Annie !

Je rajouterai juste une chose plus personnelle, c'est que je viens de perdre l'être le plus élégant que la vie m'ait donnée de rencontrer.

**Chantal Birman**

La mort de Annie m'attriste beaucoup, nous avons milité ensemble depuis le début de l'Ancic. C'était une grande Dame

J'ai connu Annie dès la création de l'Ancic. Nous avons siégé ensemble très longtemps, et comme tous j'ai admiré sa rigueur et sa détermination. Mais je voudrais aussi rapporter des souvenirs plus personnels. Je me souviens que lors d'un voyage au Québec, elle avait refusé à la grande surprise de tous de visiter les églises, question de principes, avait-elle dit. Je garde aussi un très joli souvenir d'un week-end passé chez moi à Marcq en Barooul, nous avons beaucoup discuté, et ri. Pour satisfaire sa curiosité insatiable, nous avons écumé tous les musées du coin.

Je l'aimais beaucoup.

**William Scharfman**

J'ai un peu connu Annie il y a quelques années  
Elle s'est toujours montrée charmante et bienveillante à mon égard; je garde le souvenir de conversations très intéressantes avec elle sur la lutte des femmes et sur les prétendues séquelles psychologiques de l'IVG.  
Elle a contribué à former ma pensée et je ne l'oublierai jamais.  
Amitiés

**Philippe Faucher**

Bonsoir,  
Nous avons bien relayé la triste nouvelle concernant Annie Bureau aux membres actifs de l'ANCCEF.  
Certaines d'entre nous avaient pu la connaître à l'occasion des colloques de l'ANCIC.  
Son départ doit beaucoup affecter votre équipe. Aussi nous voulons vous adresser toute notre sympathie.  
Cordialement,

**Babeth MAGNIN**  
**Vice Présidente ANCCEF**



**Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes**  
**Direction générale de la cohésion sociale**  
**Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes**  
**Synthèse de l'actualité**  
**Du 20 septembre au 3 octobre 2014**

#### **Hommage**

#### **Décès d'Annie BUREAU, médecin gynécologue et féministe engagée**

Annie BUREAU, médecin gynécologue et féministe engagée, est décédée le 17 septembre dernier. Annie BUREAU a beaucoup lutté pour le droit des femmes à disposer de leur corps et pour le droit à l'avortement. C'est grâce au travail d'expertise d'Annie BUREAU, pour l'**Association nationale des centres d'IVG et de contraception** (ANCIC), et à ses camarades de la **maternité des Lilas** et de la **Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception** (CADAC), que le Conseil régional d'Ile-de-France a voté en 2006 une délibération en faveur de l'amélioration de l'accès à la contraception et à l'IVG. Cette délibération prévoyait une campagne d'information « grand public » qui perdure encore aujourd'hui. Annie était appréciée pour son engagement pour faire avancer cette cause qui lui tenait tant à cœur, mais aussi son sérieux, sa gentillesse et sa disponibilité. Une militante inlassable des droits des femmes nous quitte. Un dernier hommage lui a été rendu le 25 septembre au Père Lachaise. Nous présentons nos condoléances à Emmanuelle et Julien BUREAU, ses enfants, et à ses amies.



Mai 1984. Le Centre d'Orthogénie de Broussais venait d'ouvrir et recherchait des médecins. Joëlle Brunerie m'avait dit « Je connais une vraie militante féministe, médecin qui vient du GIS (organisme qui faisait des avortements clandestins), elle s'appelle Annie Bureau, je la préviens ». J'étais un peu inquiète car c'était l'époque des militantes baba cool. Aussi quelle ne fut pas ma surprise de voir arriver une jeune femme charmante, élégante, raffinée même et souriante. Annie, je ne pus m'empêcher de te le dire. Tu te mis à rire de bon cœur et moi avec. Que de fois ensuite nous avons ri ainsi ensemble car tu étais gaie et aimais rire !

Mais militante féministe tu l'étais avec conviction.

Une conviction qui t'a fait t'engager et mettre tes connaissances de médecin au service de la santé des femmes, mais toujours en leur donnant le maximum de liberté, « Arrêtons de faire des femmes des éternelles assistées: elles savent prendre leurs responsabilités » aimais-tu dire. Le droit des femmes à décider par elles-mêmes était un de tes grands principes.

Cela te conduisit à t'investir dans le Centre d'Orthogénie de l'Hôpital Broussais et à en devenir une pierre angulaire. Tu y recherches toujours les techniques d'IVG les moins traumatisantes, donnant le plus possible d'autonomie aux femmes, les libérant au maximum du pouvoir médical.

C'est ainsi que tu t'es intéressée à l'anesthésie locale qui permet aux femmes de rester très peu de temps à l'hôpital.

C'est ainsi que tu as vu tout de suite l'intérêt de l'avortement médicamenteux pour les femmes. Tu l'as soutenu avec passion dès son début, malgré les critiques nombreuses venant parfois même de nos amis.

Ton soutien fut aussi décisif pour la mise en place de l'avortement médicamenteux à la maison. En effet là-aussi des discussions parfois très vives se firent jour, aussi bien dans l'équipe de Broussais que dans les ministères. Tu y défendis avec ardeur ton opinion.

Cette conviction te conduisit aussi à t'engager dans les associations qui défendaient le droit des femmes à gérer leur fécondité.

Il y a eu l'ANCIC dont tu fus la Présidente dans des temps très difficiles. Les attaques contre le droit à l'avortement étaient multiples et tu as toujours décidé de répondre par des procès aux attaques, procès longs, difficiles que tu as menés avec conviction, détermination et gagnés.

Il y a eu la Fiapac dont tu as soutenu la création, enthousiasmée par son caractère international et plaidant sa cause auprès de l'ANCIC. Tu as été une des premières adhérentes, tu as toujours cru à son avenir, n'hésitant pas à faire le voyage à Amstede pour son premier congrès et ravie, d'ailleurs, de passer la nuit dans l'hôtel où étaient hébergées les femmes venant se faire avorter.

J'aimerais aussi évoquer ton rôle décisif dans la création et le développement de l'Association Française pour la Contraception dont tu aimais souligner souvent le côté militant de son intitulé, « pour la Contraception » et non « de Contraception ». Que de fois tu y as apporté des idées généreuses, mais parfois difficiles à faire admettre aux participants ainsi qu'à nos autorités administratives. Tu ne te décourageais pas et tu défendais tes idées, poliment certes, mais avec ténacité et souvent tu gagnais.

Annie, tu fus une militante extrêmement efficace, tenace, loyale, désintéressée, toujours respectueuses des autres. Ce fut un bonheur de travailler avec toi.

### Merci Annie

Maintenant je voudrais évoquer très brièvement de nombreux voyages, toujours pour la bonne cause, que nous avons faits ensemble. Ta curiosité, ton enthousiasme, ta bonne humeur les rendait très agréables et plein de surprises.

Qu'il me soit permis d'en évoquer deux. Le premier et le dernier.

Le premier était à Moscou, sous le régime soviétique, en 1986. Nous avons décidé toutes les trois, Joëlle Brunerie, toi et moi, de prendre ce métro dont nous avons si souvent entendu parler, pour gagner la cité universitaire où nous étions logées. Nous n'étions pas très sûres du nom de la station où nous étions, car tout était écrit en cyrillique.

Le métro arrive. Annie, tu montes dans la rame, plus rapide que nous ; Joëlle Brunerie et moi-même gênées par la foule, nous avons du mal à avancer quand ... horreur, la rame s'en va à toute allure, t'emportant sous nos yeux effarés vers une destination inconnue ! Nous étions paniquées : tu ne lisais pas le Russe et n'avais que quelques roubles.

Que faire ? Nous nous sommes dit que le mieux était de rester là à t'attendre. Miracle, une heure plus tard tu réapparais toute souriante, amusée par l'aventure et.... nous reprochant notre lenteur. Le soir nous avons arrosé nos retrouvailles en buvant la petite bouteille de vin que, malgré nos railleries, tu avais gardée de ton repas de l'avion.

Le second souvenir est mon dernier voyage avec toi, Annie. Nous étions mandatées par la Fiapac pour assister au Parlement Européen à Strasbourg à une session où un amendement, demandant que soit autorisé l'avortement pour tous les pays européens, devait être défendu. Mais déception à notre arrivée dans le hall: les huissiers ne veulent pas nous laisser assister à la session car nous n'avions pas d'invitation.

Je suis prête à abandonner, quand tout d'un coup, ébahie, je te vois, Annie, te diriger d'un pas ferme vers un monsieur inconnu, plutôt agréable de sa personne, et engager la conversation. Un quart d'heure plus tard tu revenais triomphante avec deux invitations. Tu avais séduit le monsieur, un eurodéputé UMP. Nous étions sauvées. Aussi tu as dit » Viens on va arroser cela au Riesling ». Ce qui fut largement fait. Cela nous a permis, d'ailleurs, de mieux accepter le rejet de notre amendement par le député UMP....

Car ton militantisme ne t'empêchait pas d'apprécier la nourriture, le bon vin et les repas en bonne compagnie. Tu étais d'ailleurs une excellente cuisinière.

Tu aimais les belles choses que tu savais assembler avec goût. Tous tes appartements successifs à Paris et ta maison de Boussac, que tu aimais tant, en étaient la preuve. C'était un plaisir d'être reçu chez toi.

Tu aimais sortir, voir des films, des expositions, assister à des conférences sur le féminisme bien sûr, mais aussi sur la littérature. Ces dernières années, grâce à une volonté de fer, tu continuais à fréquenter ces manifestations bien que la maladie t'ait handicapée et... en nous en faire profiter à les commentant avec discernement.

Cette maladie protéiforme, douloureuse, invalidante, imprévisible, Annie, tu l'as supportée avec un courage, une dignité qui ont fait notre admiration à tous. Jamais une plainte, et une description des symptômes comme s'il s'agissait de quelqu'un d'autre.

Dans ta vie privée, également, tu as été courageuse

Bien d'autres souvenirs de toi me reviennent que j'égrènerais volontiers car parler d'eux c'est du plaisir. D'ailleurs je n'ai pas pu m'empêcher de sourire tout au long de l'écriture de cette petite note car t'évoquer me rend heureuse.

**Merci Annie.**

**Paris le 10/10/2014**  
**Elisabeth Aubény**

Annie aimait les  
cigares et le  
whisky



Annie appréciait  
les bons repas,  
les bons vins et  
les yaourts



Je suis profondément attristé par cette nouvelle.

Annie est une des personnes qui m'a accueilli dans l'association alors que j'étais encore un jeune médecin, il y a maintenant plus de 25 ans.

Elle a largement contribué à mon engagement dans les combats de l'ANCIC pour le droit des femmes, dans l'organisation de nos journées, et dans l'évolution des techniques de prise en charge de l'IVG. Nous avons passé ensemble des épreuves, mais aussi des moments vraiment exaltants.

J'aimais la Personne, la militante, la professionnelle, la présidente et la trésorière (même si elle nous en a fait baver à cette époque par une rigueur des comptes dont nous n'avions pas l'habitude !).

Les membres de l'équipe de Roubaix qui ont eu la chance de la rencontrer se joignent à moi pour exprimer toute l'admiration qu'ils avaient pour Annie.

Amicalement

**Philippe Lefebvre**

Annie Bureau nous a quittés

**Le Planning Familial** perd avec Annie, une amie et une infatigable féministe résolument engagée dans la défense des droits des femmes.

25/09/2014

Elle fut membre du bureau du Planning Familial, membre du MLAC, de l'ANCIC... Gynécologue, elle a lutté sans relâche pour que toutes les femmes puissent avoir accès à l'avortement.

Le Planning Familial adresse à ses enfants, ses petits enfants et à ses proches ses plus sincères condoléances. L'inhumation aura lieu au cimetière de St Georges de Montclar le 26 septembre à 10h30 (Dordogne).

A quelques jours de la journée internationale pour la dépénalisation de l'avortement dans une actualité particulièrement dense sur ce sujet que son souvenir nous donne la force de continuer à lutter pour que toutes les femmes dans le monde aient accès à un avortement sûr et légal.

Annie aimait passer du temps et jardiner dans sa maison en Dordogne



Annie aimait les sorties entre copines, le cinéma, les spectacles et les arts

Les hommages lus hier au cimetière du Père Lachaise reflétaient la pensée d'Annie, sa grande intelligence, son élégance, son esprit libre et déterminé ainsi que l'importance de la militance dans sa vie et qu'elle a su partager dans les groupes auxquels elle appartenait (MLAC, PF, les Bluets, Broussais, l'AFC, l'ANCIC, entre autres.)

**Florence Baruch**



Annie aimait lire  
« Le Monde » et  
aimait ponctuer avec  
des points virgules

### Annie Bureau nous a quittés

Alima Arouali et François Bernard ont réalisé un documentaire dont Annie Bureau avait donné le titre : laissez-les avorter tranquille ! Il est diffusé par le centre Audiovisuel Simone de Beauvoir <http://www.casdb.org/catalogue/fiche.php?id=1269&row=>

Dans ce film on peut retrouver Annie dans un long interview où elle s'exprimait sur l'amour, l'avortement, le féminisme, Annie a été présidente de l'association Nationale des Centres d'interruption de grossesse et de contraception l'ANCIC, [www.ancic.asso.fr](http://www.ancic.asso.fr) à l'occasion de son congrès de Vannes, l'association par la voix de Chantal Birman avait rendu hommage à Annie Bureau, extrait du film :

« Annie est aujourd'hui retirée et libre de réfléchir d'avantage à la signification de l'avortement que lorsqu'elle était dans l'action. Elle me dit ses souhaits : laissez les femmes avorter en paix, cessez de nous rebattre les oreilles avec la contraception dès qu'il est question d'avortement, comprendre que le fœtus dépend du projet parental et non de ceux des Etats ou des Eglises, contribuer en tant que praticien de l'avortement à alléger le contrôle social exercé sur ce projet parental, comprendre, comprendre aussi qu'aucune femme n'aime avorter, qu'avorter c'est choisir le fœtus qui doit vivre, savoir que l'avortement est l'un des éléments moteurs de l'affirmation de la vie. Pour tout cela, l'énergie, le travail et l'intelligence assumés avec tant d'élégance, pour cette vivacité et cette vigilance qui nous a permis à tous de voir mieux, plus vite, plus clair, de tout cœur merci Annie. »

Annie répondit :

« Alors je voudrais reparler un petit peu de l'ANCIC parce que pour moi l'ANCIC a été le lieu où j'ai pu faire coïncider mes choix de vie et mes choix professionnels et réaliser un certain nombre de projets qui ont mûri comme Chantal l'a montré, dans mon adolescence (...) Le féminisme j'ai l'impression de l'avoir porté en moi très très tôt et je voudrais dire que à l'ANCIC, même si ce n'est pas une association féministe, le féminisme est quand même présent dans tous nos choix et dans toutes nos actions. »

Alice Coopératif Concept et Alice Guy production adresse à ses enfants, ses petits enfants et à ses proches ses plus sincères condoléances. L'inhumation aura lieu aujourd'hui au cimetière de St Georges de Montclar le 26 septembre à 10h30 (Dordogne).

**François Bernard**

## À une amie, féministe intransigeante

Annie n'a jamais eu la moindre sympathie pour les machistes, homophobes et dominateurs masculins.

Nous nous sommes connus en 1979 à l'occasion de la création, à laquelle nous participions, de l'Association Nationale des Centres d'Interruption de Grossesse et de Contraception (A.N.C.I.C.). Il nous paraissait nécessaire d'avoir un outil démocratique pour défendre l'application d'une loi(1975) qui faisait l'objet d'un nouveau débat Parlementaire. Il fallait décider de renouveler, cette fois définitivement, ce texte législatif, ou le rejeter. Nous savions les difficultés qu'il fallait encore affronter pour accéder aux demandes d'interruptions de grossesse, tant la majorité des gynécologues obstétriciens hospitaliers y étaient hostiles, en dépit de sa légalité et de son obligatoire médicalisation.

Nous allions d'ailleurs quelques années plus tard connaître une campagne d'agressions contre les centres d'orthogénie, qui justifierait cette création.

Annie ancienne militante du Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception (M.L.A.C.) avait déjà une expérience de l'interruption volontaire de grossesse et savait les risques de la pratique hospitalière : une méprisante marginalisation et des menaces professionnelles au moindre accident.

Et puis nous souhaitions tous avoir une organisation indépendante, nous unissant, nous informant des réalités nationales et nous permettant d'exiger de bonnes conditions d'accueil et d'écoute des femmes, de pratiques des interruptions de grossesse et de réflexions collectives.

Ce fut fait et l'A.N.C.I.C. devint l'organisation nationale de référence dont les journées d'études connaissent toujours un grand succès.

Annie s'y consacra avec une ferme volonté de pérenniser ce progrès : les femmes devaient avoir la maîtrise de leur fécondité afin d'assurer leur propre affranchissement de la domination masculine. Comme la vie, notre profession et Françoise Héritier nous l'avaient appris.

Pour Annie, la pratique même de l'avortement était un accomplissement professionnel. Elle partageait les joies et les souffrances des femmes.

C'est très « *naturellement* » qu'elle devint présidente de notre association durant 10 ans. C'est à cette époque que nous allons travailler ensemble et nous épauler. Car les combats n'étaient pas terminés et Annie y fit face avec la plus forte détermination. D'agressions en procès, il nous fallait organiser la lutte, chercher les plus larges et solides soutiens, apprendre auprès de nos avocats, répondre aux journalistes, s'expliquer à la télévision, parfois directement opposés à des adversaires très hostiles.

Véronique Neiertz alors Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes, répondit favorablement à notre demande de pénalisation de « *l'entrave à l'avortement* ». Grâce à ce dispositif législatif, une centaine de procès eurent lieu presque toujours gagnés en première instance ou en appel. L'A.N.C.I.C. bientôt soutenue par la création de la Coordination des Associations de Défense de l'Avortement de la Contraception (C.A.D.A.C.) et l'ensemble du mouvement féministe acquit ainsi une solide expérience et contracta des liens nationaux et internationaux durables, en particulier avec le Mouvement Français du Planning Familial (M.F.P.F., aujourd'hui : Planning Familial).

Ainsi avec Annie, l'ensemble de l'association prit confiance en ses capacités à défendre et dépasser les limites de la loi de 1975, autorisant l'avortement volontaire, promue avec un grand courage contre la volonté d'une grande partie du propre camp politique de son initiatrice : Simone Veil, Ministre de la Santé à l'époque.

Annie à la fin des années 1990 sut laisser sa place par un souci démocratique de renouvellement.

Notre travail commun fut un temps fort de nos propres existences sans confusion des genres, dans le cadre de la vie associative, aux buts précis et enthousiasmants.

Il nous fallait consolider un progrès à nos yeux considérable. Ce « *bouleversement anthropologique* », auquel nous participions les yeux grand-ouverts, rendait désormais possible une totale égalité juridique, sociale et politique des femmes et des hommes.

Pensant que notre psychisme ne s'éteint pas avec la mort, mais s'enracine activement et profondément dans celui des vivants, d'ailleurs très involontairement transmis, et parfois même en dépit d'une volonté qui tenterait en vain d'y échapper, j'accompagne sans trop de peine mes amis dans ce qu'on nomme curieusement leur *dernière demeure*. Alors qu'elle siège, parfois à « *notre corps défendant* », dans notre conscience et plus encore cet inconscient dont nous a parlé Sigmund Freud voici déjà quelques temps. Ce que lui-même appelait *l'âme* et d'autre fois *le cœur*, ce lieu, sans espace ni temps, bien vivant et fécond où s'agrège dans un dynamisme incessant, raison et subjectivité

Ce que nous a appris Annie, ce que nous avons fait ensemble avec plus ou moins de succès, mais fréquemment avec bonheur est bien là dans ma propre vie psychique, en est constitutif, est et sera transmis.

Le 25 octobre 2014

Paul Cesbron

Annie demandait aux femmes de garder leurs chaussures pour les examens gynéco !!! « Ce n'est pas vos pieds que j'examine »



Annie était exigeante

## D'une amie qui ne pourra pas te dire au revoir jeudi matin au Père Lachaise

Annie, ton nom évoque l'accueil, la chaleur, l'amitié, l'empathie. Annie, nous, tes amies-s connaissons la force de ta pensée, de tes convictions, le courage qui t'a portée dans des combats difficiles. Ta révolte devant les massacres des avortements clandestins. Ta détermination pour faire entrer dans la pratique médicale et le droit et la liberté pour une femme de décider d'avoir ou non un enfant.

Ton intelligence et ton sens de la relation t'ont permis de faire comprendre les idées que tu portais, de convaincre, d'entraîner, de guider.

Je pense à toi, attristée de savoir que nous ne nous verrons plus.

Je pense à toi et me revient cet échange au cours duquel tu m'as donné une boussole qui m'a souvent servi depuis.

C'était il y a bien longtemps. J'étais, à l'époque, une des responsables nationales du Planning Familial. Nous étions au moment où le port du voile, pratique nouvelle dans notre société, suscitait débats, réactions, controverses. Le Planning du Val de Marne avait souhaité une prise de position officielle du mouvement. Il me revenait de l'écrire et ... je tergiversais, j'hésitais. Pour toi, c'était simple et ton féminisme éclairait ta pensée.

Toutes les cultures sont marquées du sceau de la domination masculine. Elle s'exprime sous des formes diverses selon les époques et les latitudes. Dans tous les pays, des femmes luttent contre la forme particulière qu'elle prend dans leur culture. En tant que féministes, nous sommes solidaires de nos sœurs en lutte. Elles luttent pour s'opposer à l'obligation du port du voile, nous serons à leurs côtés. Elles luttent pour l'abandon des pratiques de mutilations sexuelles, nous ne les tolérerons pas. Elles luttent contre les mariages forcés, nous les soutiendrons.

Annie merci.

Ni toi, ni aucun de nous ici ne peut savoir combien de personnes sont sorties du cabinet du docteur Bureau avec au cœur de nouveaux espoirs, de nouvelles forces, de nouvelles aspirations.

Merci Annie.

Marie-France Casalis  
Militante féministe

Bonjour à vous

Un mois ou presque s'est déjà écoulé depuis qu'Annie est partie.

Le manque se fait progressivement sentir. Etrange, on n'est plus tout à fait la même personne quand on a perdu un parent.

Je voulais vous remercier tous, ami(e)s, partenaires de luttes, collègues, de votre présence, de vos témoignages, de vos mots, sentiments, larmes pour Annie ces 25 et 26 septembre.

Merci aussi pour toutes ces fleurs magnifiques qui l'ont accompagnées dans le Périgord et ont entièrement recouvert sa tombe de couleurs douces, pastel et parfumées.

Cette journée du 26 était un moment particulier, intime, où, en famille restreinte, nous avons honoré la mémoire d'Annie en vivant, mangeant, buvant ce qu'elle aimait.

Annie était une femme intelligente et complexe, une drôle de maman, une belle personne.

Merci à tous

**Emmanuelle Bureau**



Annie adorait  
son chat Doré

Annie aimait être  
entourée de sa  
famille...





**DATE A RETENIR**

**Vendredi 6 et Samedi 7 Novembre 2015  
Les 21èmes Journées Nationales de l'ANCIC  
à Bordeaux**